

PERISCOLAIRE - FONCTIONNEMENT

Le service fonctionne durant toute l'année scolaire, les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h à 8h15, de 11h45 à 13h45 et de 16h15 à 18h30.

Sont accueillis à l'Accueil Périscolaire les enfants scolarisés dans les écoles de la Commune.

Plages d'accueil :

De 7h à 8h15 : accueil matin

De 11h45 à 13h45 : repas, animation

De 16h15 à 17h : goûter.

De 17h à 18h30 : animation

Lieu d'accueil : Service Enfance, Rue du Stade, Richemont.

Accueil matin :

Les enfants sont à déposer au Service Enfance.

Des activités calmes et libres sont prévues ainsi qu'un petit déjeuner selon le désir des enfants (jusqu'à 7h50 maximum).

A 8h05, les enfants sont accompagnés à l'école.

Seuls les enfants inscrits sont pris en charge par l'équipe d'animation.

Les animateurs sont en droit de refuser l'accueil à tout enfant ne figurant pas sur la liste d'inscription qui leur est transmise la veille.

Accueil midi :

L'équipe d'animation prend en charge les enfants à la sortie des classes et les conduit à pied au Service Enfance qui se situe à proximité des écoles.

Avant ou après le repas, un temps d'animation est proposé puis les enfants sont reconduits jusqu'aux écoles où les animateurs les accompagnent en classe pour les maternelles et dans la cour de l'école pour les élémentaires.

Seuls les enfants inscrits et **récupérés** à l'école sont admis à l'accueil périscolaire.

Les enfants ne peuvent pas être déposés à l'accueil périscolaire par leurs parents en cours de repas ou en cours d'animation même s'ils ont été inscrits au préalable.

Accueil du soir après l'école :

L'équipe d'animation prend en charge les enfants à la sortie des classes.

Le groupe se rend ensuite au Service Enfance qui se situe à proximité des écoles.

De 16h15 à 17h : goûter.

De 17h à 18h30 : animation.

Sont proposés des activités éducatives ludiques (activités manuelles, arts plastiques, jeux, chant, activités d'expression ...), des jeux collectifs, des activités sportives...

Le programme est disponible sur le lieu d'accueil, il est consultable sur « Le Portail Famille Bel Ami » dans les « Actualités » et transmis aux familles via l'application « One Pocket » (ENT). Il est également consultable sur le site de la commune : <http://www.richemont.fr> à la rubrique « Programmation ».

Départ des enfants :

Accueil du soir après l'école : les enfants sont à récupérer au Service Enfance, à partir de 17h et jusqu'à **18h30 au plus tard**.

Attention : pour les enfants inscrits jusqu'à 17h, en cas de retard, toute heure entamée est due.